

Berne



UZH

URGENT

CONFIDENTIEL

N° 245

Berne le 28 Mai 2013

A Mr le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération

Destinataire principal : SG, DG8/3, DG7/4

Destinataire CC :

Transmission : Normale

Diffusion : Restreinte

SV  
↓

Général

Objet : Visite à Berne d'une délégation du CORCAS

Réf : -Votre fax N° 483/772/DG8/3 du 10 mai 2013

-Mon fax N° 239 du 24 mai 2013

*tel. Anis  
al. eco. J. abn...*

Faisant suite à nos envois ci-dessus cités en référence relatifs à la visite de M. Ahmed Mghizlate et Melle Saadani Mae EL Ainine à Berne, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que ces deux responsables du CORCAS ont eu deux entretiens fructueux avec le Président du Directoire de la plus grande chaîne commerciale suisse Migros et avec des responsables du Département Fédéral des Affaires Etrangères suisse respectivement les 27 et 28 courant.

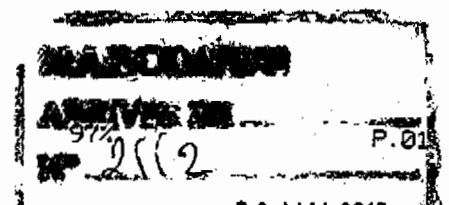
Cette première visite de responsables du CORCAS à la capitale fédérale helvétique a été bien appréciée par les responsables suisses tant du secteur privé que du Ministère chargé de la diplomatie et a permis d'éclaircir d'avantage les soubassements du dossier du Sahara

Lors de l'entretien avec M. Schlapfer, responsable de la chaîne Migros, et étant un des grands exportateurs du melon vers la Suisse, M. Ahmed Mghizlate avait bien expliqué à son client que le fait de mettre ce fruit à la disposition du consommateur suisse durant les mois de décembre et janvier doit être non pas sanctionné mais au contraire encouragé. L'exportateur marocain avait par ailleurs fait remarquer que si la région d'Eddakhla est la seule au monde à produire ce fruit en plein désert, cela signifie déjà qu'un grand effort, notamment d'infrastructures, a été déployé par le Royaume du Maroc pour développer ses régions du sud.

CONFIDENTIEL

29-05-2013 12:30

+41 31 3510364



M. Mghizlate, a également fait un analyse comparative avec le camp de Tindouf en faisant remarquer que cette grande prison est dans l'incapacité de réaliser aucun progrès de ce genre eu égard au fait que c'est plus un phénomène politique qu'une réalité économique et sociale. Le responsable du CORCAS avait également fait un parallélisme avec la situation au sud de l'Algérie et le nord du Mali où c'est plutôt la guerre et la destruction qui y règnent.

M. Mghizlate a par ailleurs signalé que si la Suisse arrive à imposer une distinction entre les produits émanant du Royaume et ceux émanant de ses provinces d'autres destinations moins

programme pour finaliser le projet de l'automne interne, Melle Mae El Ainine avait exposé son expérience personnelle lorsqu'elle a été emportée à Tindouf puis à Cuba.

Devant le grand étonnement de la délégation suisse, elle avait relaté pour plus d'une heure, et avec des moments de grande émotion, le calvaire qu'elle a vécu lors des diverses étapes de torture en public qu'elle avait subies avec sa famille dans le camp de Lahmada. Tous les membres de la délégation suisse n'avaient pas tardé à exprimer leur désapprobation et consternation quant à ces affirmations surtout que j'ai tenu à la présenter au début de l'entretien comme étant la petite fille du chef tribal charismatique du Sahara le Cheikh Ma Al Ainine qui avait toujours montré son attachement indéfectible, durant tout le XIXe siècle - avant la colonisation espagnole - ainsi que de ses tribus, aux Sultans alaouites. Les membres de la délégation suisse ont même conseillé à la représentante du CORCAS d'exposer son cas également devant le conseil des droits de l'homme à Genève.

La visite de la délégation du CORCAS a bien sensibilisé tant les milieux d'affaires suisses que l'instance diplomatique du pays. L'offensive marocaine au sein des institutions helvétiques doit se poursuivre sans relâche lors des prochains jours surtout au sein même du Parlement et avec les dépositaires mêmes de la motion.

J'insiste sur le fait que le groupe d'amitié parlementaire maroco-suisse soit activé dans les meilleurs délais pour contribuer à éclaircir la vraie réalité du dossier du Sahara et mettre à nu le marketing des séparatistes.



Le Chargé d'Affaires a.i.

Mohamed BALBACHA